



Réf. : n° 03/CSF/FDSP/2015.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille quinze et le quinze du mois de février s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAÏLI Tayeb, CHITER Abdelwahab, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, BOUDRIOUA Abdelkarim, KHELFI Abderrahmane, DAHMANI Abdeslem, HASSANI Khaled, TRIKI Farid, AISSAOUI Azedine, BERRI Noureddine, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Reconstitution d'une formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la reconduction d'une offre de formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) en « **Droit Public** » présentée par le Comité de formation doctorale.

Au vu des dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ; de l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014 ; de la circulaire n° 003/DGEFS/DFDHU2015 du 11 janvier 2015 ayant trait à la préparation de la rentrée universitaire 2015-2016 : Doctorat LMD ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de Droit Public lors de sa délibération du 8 février 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique approuve le dossier de reconduction présenté et émet un avis favorable à l'offre de formation en 3^{ème} cycle LMD (Doctorat) en Droit Public pour l'année universitaire 2015-2016 et ce, pour quinze (15) places pédagogiques réparties comme suit :

Intitulé master	Nombre de postes pédagogiques
Droit public des affaires	5
Droit des collectivités territoriales	5
Droit international humanitaire et droits de l'Homme	5
Total	15

II – Habilitation d'une post-graduation (Magister) :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à l'habilitation en vue de l'ouverture d'une post-graduation (Magister) en droit public, spécialité : « **Institutions publiques et gouvernance** » pour l'année universitaire 2015-2016.

Au vu des dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 modifié et complété relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire et des textes pris pour son application ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de Droit Public lors de sa délibération du 8 février 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le dossier d'habilitation présenté et émet un avis favorable à l'ouverture d'une formation en Magister en droit public, spécialité : « **Institutions publiques et gouvernance** » pour l'année universitaire 2015-2016 et ce, pour dix (10) places pédagogiques, étant entendu qu'il s'agit de la dernière promotion.

III – Réaménagement des programmes de licence LMD :

Le Conseil a été saisi de propositions de mise en conformité et de réaménagement des programmes de la troisième année de licence en droit dans les spécialités suivantes et ce, en vue de les harmoniser avec les programmes du tronc commun :

- 1 - 3^{ème} année de licence académique en droit public ;
- 2 - 3^{ème} année de licence académique en droit économique et des affaires.
- 3 - 3^{ème} année de licence académique en droit privé.

Au vu des propositions formulées par les équipes des domaines de formation ;

Au vu de l'avis favorable émis par les Comités scientifiques :

- du département de droit public en date du 8 février 2015 ;
- du département de droit privé en date du 11 février 2015.
- du département de droit des affaires en date du 12 février 2015 ;

Après étude des dossiers et après délibération, le Conseil émet un avis favorable au réaménagement des programmes de 3^{ème} année de licence académique en droit public, de 3^{ème} année de licence académique en droit économique et des affaires, de 3^{ème} année de licence académique en droit privé.

IV – Formation résidentielle à l'étranger :

Le Conseil a été saisi de deux (2) demandes de formation résidentielle à l'étranger formulées par les enseignants dont les noms suivent :

- M. KERKEDENE Farid, inscrit en 3^{ème} année de doctorat, Université d'Alexandrie, Egypte ;
- M. LAÏBI El Bachir, inscrit en 4^{ème} année de doctorat, Université Paris I, Sorbonne, France.

Au vu des dispositions du décret présidentiel n° 14-196 du 6 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger ;

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 2009 du 29 décembre 2014 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année 2015 ;

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de droit privé lors de sa délibération du 11 février 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique émet un avis favorable aux demandes de formation résidentielle à l'étranger formulées par :

- M. KERKEDENE Farid ;
- M. LAÏBI El Bachir.

V – Modification d'un sujet de thèse de doctorat de troisième cycle (LMD) :

Le Conseil a examiné une demande de modification d'un sujet de thèse de troisième cycle LMD présentée par M. BENHELAL Nadir intitulée :

" معاملة الاستثمار الأجنبي في القانون الجزائري ".

Au vu des motifs invoqués par l'intéressé et de l'avis favorable émis par le directeur de thèse, le professeur ZOUAÏMIA Rachid ;

S'agissant d'une simple modification de forme et non d'un changement de sujet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil agréé la modification du sujet de thèse comme suit :

" معاملة الاستثمار الأجنبي في ظل الأمر 03-01 المتعلق بتطوير الاستثمار ".

VI - Validation d'un support pédagogique :

Le Conseil a été saisi en vue de valider un support pédagogique de 88 pages présenté par Mme TIAB Nadia, Maître de conférences classe B, intitulé :

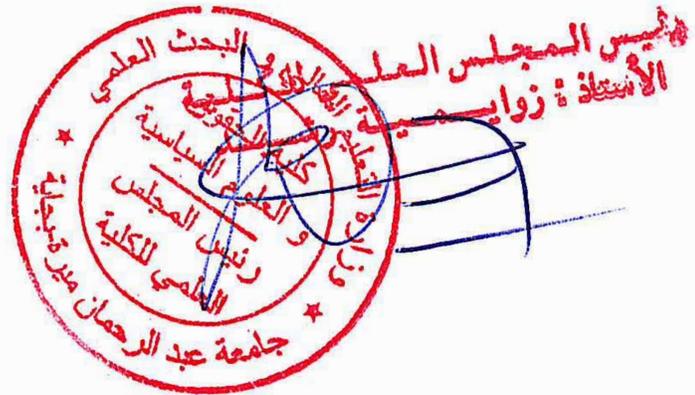
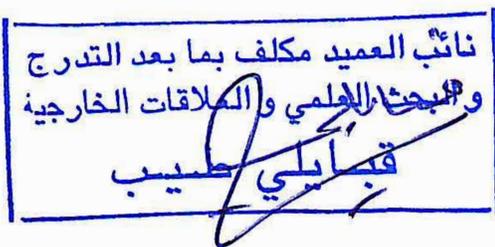
« سلسلة محاضرات في مادة قانون الصفقات العمومية ».

Après examen du support pédagogique en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil le valide au titre de polycopié.

Béjaïa, le 15 février 2015.

Le Secrétaire de séance

Le Président du Conseil Scientifique



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

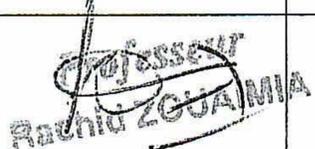
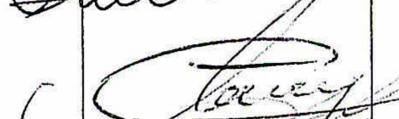
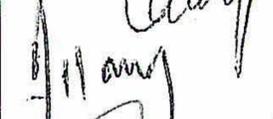
جامعة عبد الرحمان مـيرة - بجاية -
كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجلس العلمي للكلية

بجاية في 2015/02/15

محضر رقم: 2015/

قائمة الحضور

الرقم	الاسم و اللقب	الصفة	الامضاء
01	أ. زوايمية رشيد	رئيس المجلس العلمي	
02	د. أيت منصور كمال	عميد كلية الحقوق	
03	د. قبايلي طيب	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	
04	د. شيتير عبد لوهاب	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطبقة	
05	ايراثين عبد الله	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	
06	بزغيش بوبكر	رئيس قسم قانون الأعمال	
07	عيادي جيلالي	رئيس قسم القانون الخاص	
08	علام الياس	رئيس قسم القانون العام	
09	د. بودريوه عبد الكريم	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
10	د. خلفي عبد الرحمان	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
11	د. دحماني عبد السلام	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
12	د. حساني خالد	ممثل الأساتذة من مصف الاستاذية	
13	د. تريكي فريد	ممثل الأساتذة المساعدين	
14	عيساوي عز الدين	ممثل الأساتذة المساعدين	
15	د. تواتي نصيرة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	
16	د. بيري نور الدين	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	
17	د. إقروفة زبيدة	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	
18	بلول جمال	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العام	

رئيس المجلس العلمي

